



Info-Alerte n° 2543 du 9 mars 2022



REFLEX ASSISTANCE recouvre à tout va

REFLEX ASSISTANCE est une société spécialisée dans la mise en relation entre les particuliers et les professionnels du dépannage gaz, électricité, plomberie.

De toute évidence, les modalités de souscription des contrats d'assistance laissent à désirer puisque, sur la base des témoignages reçus par le Réseau anti-arnaques, des consommateurs découvrent qu'ils sont clients de **REFLEX ASSISTANCE** qui leur réclame le paiement.

Voici un florilège de témoignages reçus :

« J'ai été contacté par le service contentieux qui m'indique que mon fils leur doit 700 €. Je lui ai dit que je n'avais pas cette somme et que j'étais en difficulté. Elle me répond qu'il y a une clause qui permet de résilier le dossier, mais que je dois leur verser 80 €. »

« Je viens d'avoir un appel téléphonique en me menaçant de faire une saisie directement sur mon compte avec une majoration de 250 € pour les frais. »

« On me menace d'envoyer mon dossier à la Banque de France et de prendre mon modeste salaire. Impossible de m'expliquer par téléphone : on me coupe tout le temps la parole. »

Les arguments téléphoniques de **REFLEX ASSISTANCE** ne manquent pas de saveur et démontrent leur piètre connaissance des procédures.

RAS

INFO-ALERTE est une mise en garde hebdomadaire diffusée par le :
Réseau anti-arnaques, association partenaire de l'UFC-Que Choisir

BP 40179 – 79205 PARTHENAY cedex

(contact@arnaques-infos.org) – Page Facebook

SIRET : 503 805 657 00049

Reproduction autorisée sous réserve de mentionner l'origine.

Directeur de la publication :

Pascal TONNERRE (president@arnaques-infos.org)